



PÔLESMD-PL

UHSA Simone Veil

Chef de pôle

Dr. Guillaume GIRET

Responsable de service

Dr. Venant OUEDRAOGO

Bâtiment :

> 459, Bâtiment

Pour qui ?



L'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée Simone VEIL accueille pour des soins hospitaliers à temps complet les personnes détenues dans les établissements des régions Auvergne, Rhône Alpes, Bourgogne et Franche Comté

L'UHSA Simone VEIL est la première UHSA de France (8 autres ont suivi).

Elle se compose de trois unités de soins accueillant exclusivement des personnes détenues, en Soins Consentis ou en Soins Psychiatriques sur Décision du Représentant de l'État (SPDRE) souffrant de troubles psychiatriques. Elle peut accueillir des personnes détenues hommes, femmes et mineurs.

Pourquoi ?



L'UHSA est un dispositif qui existe afin de permettre à la population carcérale d'avoir accès aux soins à un niveau équivalent à la celui de la population générale.

L'UHSA est une unité interrégionale (23 établissements de détention des régions Auvergne, Rhône Alpes, Bourgogne et Franche Comté) destinée à l'accueil et à la prise en charge en hospitalisation complète de personnes détenues hébergées, condamnées ou prévenues, souffrant de troubles mentaux, en soins consentis ou non consentis. *Il s'agit d'un service hospitalier de psychiatrie générale.*

Comment ?



L'UHSA Simone VEIL est un service hospitalier et fonctionne en tant que tel. Elle accueille suivant les modalités prévues par la Circulaire inter ministérielle DGOS/R4/PMJ2 no 2011-105 du 18 mars 2011 les patients de son

ressors tous les jours de la semaine.

La structure est constituée de 3 unités, chacune comprenant 20 lits et une EDI :

- > Unité A : Louis WALDMANN
- > Unité B : Marcel COLIN
- > Unité C : Solange TROISIER

L'UHSA prend en charges les situations de crises, de vulnérabilité, participe à la réhabilitation et prépare à la sortie de l'hospitalisation.

L'Administration Pénitentiaire assure dans le cadre de ses missions spécifiques, la sécurité périmétrique du bâtiment.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 17 30 : 04 37 91 52 00

Équipe



Dr. Yves-Michel BISSUEL

Médecin

Dr. Charles Edouard LAMBERT

Médecin

Dr. Jerome LASSIA

Médecin

Dr. Venant OUEDRAOGO

Médecin

Dr. Constance BAHEUX

Médecin

Dr. Rim HABIBI

Médecin

Contacts



Secrétariat CH Le Vinatier - Bat 459

CH Le Vinatier - Bat 459

BP 30039 - 95 Bd Pinel - 69678 Bron cedex

Horaires d'accueil : 8h30 - 17h30 les jours ouvrables; en dehors de ce créneau joindre le bureau de coordination

Téléphone : 04 37 91 52 00

Unités du service

- > [UHSA](#)

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX